Note de l'Ambassade du Canada au Département d'Etat le 23 juin 1975

L'Ambassade du Canada présente ses compliments au Département d'Etat et a l'honneur de l'informer qu'en raison des récents développements relatifs aux aspects de le détournement de Garrison qui touchent le Canada, l'Ambassade a été chargée de lui transmettre un énoncé de la position du Canada à cet égard. L'Ambassade saurait grê au Département d'Etat de bien vouloir porter ce document à l'attention des comités appropriés du Congrès des États-Unis et à l'attention des autres départements et organismes du Gouvernement des États-Unis.

L'Ambassade du Canada saisit cette occasion pour renouveler au Département d'Etat les assurances de sa très haute considération.

Washington, D.C., le 23 juin 1975.